

ÉLECTRICITÉ et GAZ :
*Ensemble, avec l'UFC-Que Choisir,
faisons baisser la facture !*

ChoisirEnsemble.fr

► JE M'INSCRIS !



Du 14 juin au 20 septembre : lancement de la campagne grand public, et ouverture des inscriptions gratuites et sans engagement, sur le site www.choisirensemble.fr pour le gaz et l'électricité. (hors professionnels et copropriétés)

Le 21 septembre : connaissance des offres lauréates (prix final par kWh), grâce aux enchères sur 3 lots : gaz (prix fixes 1 an), électricité classique (prix fixes 1 an), électricité soutien aux petits producteurs (prix fixes 1 an)

Pas de lot « offre duale » (car ces offres ne garantissent pas le prix le plus intéressant sur chacune des énergies, et elles participent à la confusion des consommateurs sur la libéralisation de chacun des marchés, et la possibilité de changer une seule énergie)

À compter du 14 octobre : envoi des offres personnalisées : chaque inscrit est libre, au vu de l'offre personnalisée qui lui est adressée, d'exprimer son souhait de souscrire ou non. Une participation aux frais d'organisation* est demandée - indépendance oblige - aux seuls consommateurs souscripteurs.

*Cette contribution est de 10 euros TTC (réduite à 5 euros TTC pour les abonnés et adhérents). En cas de souscription aux deux offres (gaz et électricité), la contribution est alors ramenée à 8 euros TTC par offre (5 euros TTC pour les adhérents et abonnés au jour de leur inscription.)